

L'orientation, toujours au centre du débat !



Comme nous avons pu l'observer ces derniers mois, la question de l'orientation est percutée à la fois par les évolutions du dossier de la formation professionnelle, par celui de la décentralisation et par la future loi de refondation de l'École. C'est donc un sujet très sensible pour nos interlocuteurs, qui cherchent dans le même temps à faire avancer les projets de la commission européenne, adoptés fin 2012, sur l'implication des entreprises dans l'Éducation et la diffusion de « l'esprit d'entreprise » auprès des élèves..

13 Mai 2013

Sommaire :

- *L'esprit d'entreprise dès la 6ème ?*
- *Compte rendu des audiences*
- *Et nos salaires?*
- *Actions*

Les dernières déclarations de F. Hollande aux Assises de l'entrepreneuriat, appelant à "stimuler l'esprit d'entreprise dans notre pays" et considérant que "c'est d'abord le rôle de l'école", sont conformes à ces recommandations. Selon le chef de l'Etat, "Il sera prévu, de la sixième à la terminale, un programme sur l'entrepreneuriat", précisant qu'il s'inscrirait dans le cadre du parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel. "Il prendra la forme de stages, plus nombreux qu'aujourd'hui, d'interventions d'acteurs économiques et d'initiation à la vie économique." La définition du nouveau PDMF doit faire l'objet d'un groupe de travail et devrait déboucher sur un programme.

Dans le contexte d'une nouvelle offensive libérale sur la formation professionnelle et l'orientation, quelle place va-t-il rester à cette conception de l'orientation que nous défendons ? L'arbitrage rendu sur la décentralisation à la suite de nos actions, écarte les perspectives de transfert mais, dans les académies, les labellisations reprennent et dans l'Education nationale, des projets de re-définition des missions et du rôle des copsy semblent de nouveau à l'ordre du jour.

*Consultez toutes les informations WWW.snes.edu
Rubrique nos métiers*

Deux comptes rendus d'audiences qui montrent que des décisions sont à l'étude.

1. La FSU a été reçue par Jean-Paul De Gaudemar, conseiller Education auprès du premier Ministre le 15 avril : La FSU s'est dite très préoccupée par les perspectives de décentralisation contenues dans le dernier rapport des IG sur le SPO. J.-P. De Gaudemar a affirmé que "la spécificité de l'orientation scolaire par rapport à l'orientation du public adulte était reconnue" et que « les CIO ne seront pas transférés » Mais les Régions auront bien un rôle de coordination dans des termes qui



restent à définir par convention. « Il faut fixer un cadre national et rendre crédible ce rôle de coordination. » La FSU a rappelé que l'élaboration de cette convention ne pourrait se faire uniquement par des concertations avec l'ARF, comme c'est le cas actuellement. (lire le compte rendu <http://www.snes.edu/Audience-de-la-FSU-avec-Monsieur.html>)

2. Le SNES a rencontré la DGESCO le 23 Avril : J.-P. Delahaye, Directeur Général de l'enseignement scolaire souhaitait avoir le point de vue du SNES sur différents dossiers : la question des psychologues dans l'Education nationale, les nouvelles épreuves du concours et la formation, le SPOT, l'expérimentation sur le choix laissé à la famille en fin de 3^{ème}. (lire le compte rendu <http://www.snes.edu/Audience-du-SNES-avec-Monsieur.html>)

J.-P. Delahaye voulait connaître le point de vue du SNES sur l'éventualité d'un corps de psychologues dans l'Education nationale, les psychologues scolaires demandant un recrutement externe au niveau Master II, n'impliquant plus d'avoir été enseignant.

Nous avons rappelé nos positions, communes avec les psychologues scolaires, sur la création d'un corps unique de psychologues de la maternelle à l'enseignement supérieur, conservant nos missions et l'actuel découpage entre premier et second degré, et préservant les CIO. Nous avons alerté sur le risque de coupure entre un psychologue de l'Education, centré sur des tâches de psychologie scolaire, et un autre personnel centré sur les choix d'orientation à des moments ponctuels. Il faut rappeler que L'UNSA a décidé de soutenir, seule désormais, la revendication d'un « psychologue du socle » du CP à la 3^{ème}, évinçant donc les copsy hors du collège. Le directeur ne s'est pas prononcé sur la position du groupe des 6 mais, lors des contacts de nos camarades psychologues scolaires au MEN, il leur a été dit que le GT concernerait le premier degré et qu'il n'était pas prévu d'y faire participer les syndicats ni les associations professionnelle **Le G6 a immédiatement demandé une rencontre à la DGESCO.** (<http://www.snes.edu/Ouverture-d-un-groupe-de-travail.html>)

Six régions sont concernées par les expérimentations : Rhône-Alpes, Aquitaine, Limousin, Pays de Loire, Bretagne, Centre. Le SNES a dénoncé la manière dont elles se mettaient en place sur le terrain, avant même la définition d'une convention nationale et avec de fortes pressions exercées sur les DCIO, D'après la Dgesco, des groupes de travail du MEN vont définir le cadre général du SPOT afin de déboucher sur un projet de charte sur l'orientation, que chaque région adaptera, sur la mise en forme d'une convention type EN/Région, et sur les conditions et modalités d'accès aux bases de données d'information

Où en est la revalorisation de nos salaires ?

Le MEN a décidé d'ouvrir des discussions sur des mesures catégorielles pour les personnels. Enfin une réparation de l'injustice qui cantonne les copsy à la fin de la grille des certifiés sans accès à la hors classe ? Enfin une revalorisation de la valeur du point d'indice ? Et bien non ! Le MEN ne semble pas prendre le chemin de mesures significatives pour le second degré. Il voudrait limiter les discussions aux bas salaires et aux indemnités du premier degré. La FSU pourtant majoritaire pourrait être exclue des discussions car elle refuse cette limitation ! (http://www.snes.edu/Mesures-categorielles-ouverture-de.html?titre_actu=0&debut_premier_article=0)



ACTION

Dans plusieurs académies, à l'initiative du SNES et de la FSU, des « assises pour l'orientation en milieu scolaire » ont été organisées (Orléans, Ile de France, Aix Marseille). Elles ont été l'occasion, avec la participation de l'ACOPF, d'analyser les enjeux dans lesquels se trouvent prises aujourd'hui l'orientation et la formation professionnelle, soumises au crédo de l'adaptation au marché de l'emploi. Parce que notre métier se défend avec des arguments de terrain, nous avons su stopper l'offensive. Il faut poursuivre dans cette voie. L'intersyndicale a écrit au Ministre pour lui demander de faire connaître ses positions sur l'avenir des CIO et la place des personnels (Voir le courrier intersyndical <http://www.snes.edu/Courrier-intersyndical-du-23-avril.html>). Il faut continuer à maintenir la pression pour défendre le rôle des Copsy et des DCIO et l'existence du réseau des CIO dans l'EN ainsi des recrutements significatifs comme le demande d'ailleurs l'UNL.